

Therme

FR Mode d'emploi

À garder dans le véhicule

Page 02

Table des matières

Symboles utilisés	2
Utilisation	3
Informations concernant la sécurité	3

Mode d'emploi

Remplissage en eau du Therme	5
Fonctionnement électrique	5
Prélèvement de l'eau	5
Vidange du Therme	5
Maintenance	6
Manuel de recherche des pannes	6
Caractéristiques techniques	6
Déclaration de garantie du fabricant (Union européenne)	7

Symboles utilisés



Ce symbole indique des risques possibles.



Informations et conseils.

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales restreintes ou bien manquant d'expérience et de connaissances à condition d'être sous surveillance ou d'avoir été instruits sur l'utilisation sûre de l'appareil et de comprendre les risques en résultant. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.
- Le Therme est destiné à fonctionner sans pression. Pour compenser la pression s'établissant lors de l'échauffement, il ne doit pas y avoir de clapet antiretour dans la conduite d'alimentation en eau froide (1) entre le Therme et la pompe immergée.
- Si on procède au raccordement à un système d'alimentation en eau centralisé (eau de ville) ou en présence de pompes puissantes, il faut intercaler un réducteur de pression ; ce dernier évite que la pression dans le Therme dépasse 1,2 bar. En plus, il faut intercaler une soupape de sûreté/de vidange (accessoire n° d'art. 70141-10) dans la conduite d'amenée d'eau froide (1).
- Les matériaux de l'appareil en contact avec l'eau conviennent à l'eau potable (voir déclaration du fabricant www.truma.com – Manufacturer Declaration).

Mode d'emploi

Remplissage en eau du Therme

Fermez les soupapes d'évacuation et de ventilation (4) entièrement en les tournant.

Avec pré-mitigeur

Amener le bouton de réglage (2) du robinet pré-mitigeur en butée sur le symbole rouge (chaud).

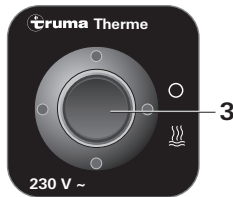
Avec mitigeur(s)

Ouvrir le robinet d'eau chaude du mitigeur ou, sur un mitigeur à levier unique, placer le levier en position « chaud ».

Laisser le robinet ouvert jusqu'à ce que l'eau ait déplacé l'air dans le Therme, ait rempli ce dernier et coule par le robinet.

Fonctionnement électrique

Placer le commutateur (3) sur la pièce de commande sur « Service ». La lampe-témoin indique que l'appareil est en service. La température de l'eau est constamment régulée à 65 °C.



Si la commande se fait par des commutateurs spéciaux du véhicule, consulter les instructions d'emploi du fabricant du véhicule.

i L'élément de chauffage électrique est équipé d'un coupe-circuit de température. Dans le cas d'une anomalie, désactiver au niveau de la pièce de commande, attendre 5 minutes et réactiver.

Prélèvement de l'eau

La température de l'eau s'ajuste selon la position du ou des robinet(s) mitigeur(s) ou du robinet pré-mitigeur. Veiller à arrêter la pompe à eau après le prélèvement.

Vidange du Therme

! Si le camping-car n'est pas utilisé durant la période de gel, Therme devra en tout cas être vidangé !

1. Couper le courant de la pompe à eau (interrupteur principal ou transformateur).
2. Soutirez l'eau contenue dans le réservoir (ou retirez la pompe hors du réservoir).
3. Dans la cuisine et (ou) la salle d'eau, ouvrir les robinets d'eau et, le cas échéant, placer les robinets pré-mitigeurs en position « eau chaude ».
4. Ouvrez les soupapes d'évacuation et de ventilation (4) entièrement en les tournant.

i Placer un récipient adéquat (de 5 litres) sous la tubulure de purge de vidange afin de contrôler l'écoulement d'eau.

5. S'assurer que la quantité d'eau (5 litres) soit intégralement vidangée.

Pas de recours en garantie pour des dommages par le gel !

Maintenance

Il est impératif de détartrer l'appareil à intervalles réguliers (au moins 2 fois par an).

Pour le nettoyage, la désinfection et l'entretien du Therme, nous recommandons des produits appropriés et courants. Les produits contenant du chlore sont inappropriés.

Manuel de recherche des pannes

Panne	Cause	Suppression
Ne chauffe pas.	– Aucune tension de fonctionnement.	– Rétablir l'alimentation en courant.
Le temps de chauffage en mode 230 V est extrêmement long.	– Entartrage du thermoplongeur.	– Détartrer l'installation d'eau (voir Maintenance).

Si ces démarches ne permettent pas d'éliminer la défaillance, adressez-vous au SAV Truma.

Caractéristiques techniques

établies selon les conditions de contrôle Truma

Capacité en eau

5 litres

Pression de l'eau

max. 1,2 bar (n'utiliser que des pompes sans clapet antiretour)

Alimentation en courant

230 V ~, 50 Hz

Consommation de courant

1,3 A (300 W)

Limitation de température

65 °C

Protection contre les sur-chauffes

85 °C

Temps d'échauffement d'environ 15 °C à environ 60 °C

env. 50 minutes

Poids (à vide)

2 kg cpl. avec soupapes de vidange et d'aération

Dimensions

longueur 37 cm, hauteur 23 cm, largeur 22 cm



Sous réserve de modifications techniques !

Déclaration de garantie du fabricant (Union européenne)

1. Étendue de la garantie du fabricant

Truma, en tant que fabricant de l'appareil, accorde au consommateur une garantie couvrant les vices de l'appareil imputables à d'éventuels défauts de matériau et/ou de fabrication.

Cette garantie s'applique dans les États membres de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse et Turquie. Le consommateur est la personne physique ayant fait l'acquisition initiale de l'appareil auprès du fabricant, d'un fabricant OEM ou d'un magasin spécialisé, sans intention de le revendre dans le cadre d'une activité professionnelle commerciale ou indépendante, ou de l'installer chez des tiers.

La garantie couvre les vices nommés ci-dessus survenus dans les 24 mois suivant la conclusion du contrat de vente entre le vendeur et le consommateur. Le fabricant ou un partenaire SAV agréé remédiera à ces défauts soit par une réparation, soit par la livraison d'un appareil de rechange. Les pièces défectueuses deviennent la propriété du fabricant ou du partenaire SAV agréé. Si l'appareil n'est plus fabriqué au moment de la réclamation pour vice, le fabricant est en droit, pour la livraison d'un appareil de rechange, de livrer un produit similaire.

Si le fabricant fournit une prestation de garantie, le délai de garantie concernant les pièces réparées ou remplacées n'est pas reconduit, mais l'ancien délai continue à courir jusqu'à expiration du délai de garantie restant. Seuls le fabricant ou un partenaire SAV agréé seront en droit de réaliser des travaux de garantie. Les coûts liés au cas de garantie seront réglés directement entre le partenaire SAV agréé et le fabricant. Les coûts supplémentaires dus à des difficultés de démontage et remontage de l'appareil (par ex. démontage de meubles ou d'éléments de carrosserie),

ainsi que les frais de déplacement du partenaire SAV agréé ou du fabricant ne seront pas couverts par la garantie. Toutes autres prétentions, en particulier toutes prétentions à dommages-intérêts du consommateur ou de tiers, sont exclues. Les dispositions de la législation allemande sur la responsabilité du fait des produits défectueux (Produkthaftungsgesetz) restent inchangées.

Les garanties légales applicables relatives aux vices matériels que le consommateur peut faire valoir à l'encontre du vendeur dans le pays d'achat restent inchangées indépendamment de la garantie volontaire du fabricant. Dans certains pays, une garantie peut éventuellement être proposée par certains revendeurs spécialisés (concessionnaires, partenaires Truma). Le consommateur peut la faire valoir directement auprès du revendeur spécialisé où il a acheté l'appareil. Les conditions de garantie du pays où a eu lieu la première acquisition de l'appareil par le consommateur sont applicables.

2. Exclusion de la garantie

La garantie **ne s'applique pas** :

- en cas d'utilisation non conforme, contraire à l'emploi prévu pour l'appareil
- en cas d'installation, de montage ou de mise en service non conforme suite au non-respect des instructions de montage et du mode d'emploi
- en cas d'opération ou de manipulation non conforme suite au non-respect des instructions de montage et du mode d'emploi, notamment des instructions d'entretien, de maintenance et des avertissements de sécurité
- si des réparations, des installations ou des interventions ont été exécutées par des partenaires non agréés
- pour les consommables, pièces d'usure et en cas d'usure naturelle
- dans le cas où l'appareil est équipé de pièces de rechange, d'équipement ou d'accessoires autres que des pièces d'origine du fabricant et qui sont à d'un défaut

- en cas de dommages causés par des corps étrangers (par ex. huiles, plastifiants dans le gaz), des réactions chimiques ou électrochimiques dans l'eau ou si un appareil est entré en contact avec des substances inappropriées (par ex. produits chimiques, détergents inappropriés)
- en cas de dommages causés par des conditions environnementales anormales ou d'exploitation inadaptées
- en cas de dommages résultant d'un cas de force majeure ou de catastrophes naturelles, ainsi que d'autres facteurs qui ne sont pas imputables à Truma
- en cas de dommages causés par un transport inadapté

3. Recours en garantie

Le recours en garantie doit être formé auprès d'un partenaire SAV agréé ou du centre de service après-vente Truma. Vous trouverez adresses et numéros de téléphone sur www.truma.com à la rubrique « Service ».

Afin d'assurer le bon déroulement de la garantie, prière de fournir les informations suivantes au moment où vous prendrez contact :

- description détaillée du défaut
- numéro de série de l'appareil
- date d'achat

Le partenaire SAV agréé ou le centre de service après-vente Truma décideront au cas par cas de la marche à suivre. Afin de prévenir tous dommages dus au transport, l'appareil ne devra être expédié qu'après concertation avec le partenaire SAV agréé ou le centre de service après-vente Truma.

Si le recours en garantie est accepté par le fabricant, ce dernier prend en charge les frais de transport. Si le dommage n'est pas couvert par la garantie, le consommateur en sera informé et les frais de réparation et de transport seront à sa charge. Prière de ne rien retourner sans avoir pris contact avec nous au préalable.

- DE** Bei Störungen wenden Sie sich bitte an das Truma Servicezentrum oder an einen unserer autorisierten Servicepartner (siehe www.truma.com). Für eine rasche Bearbeitung halten Sie bitte Gerätetyp und Seriennummer (siehe Typenschild) bereit.
- EN** Should problems occur, please contact the Truma Service Centre or one of our authorised service partners (see www.truma.com). In order to avoid delays, please have the unit model and serial number ready (see type plate).
- FR** Veuillez vous adresser au centre de SAV Truma ou à un de nos partenaires de SAV agréés en cas de dysfonctionnements (voir www.truma.com). Pour un traitement rapide de votre demande, veuillez tenir prêts le type d'appareil et le numéro de série (voir plaque signalétique).
- IT** In caso di guasti rivolgersi al centro di assistenza Truma o a un nostro partner di assistenza autorizzato (consultare il sito www.truma.com). Affinché la richiesta possa essere elaborata rapidamente, tenere a portata di mano il modello dell'apparecchio e il numero di matricola (vedere targa dati).

Truma Gerätetechnik GmbH & Co. KG
Wernher-von-Braun-Straße 12
85640 Putzbrunn
Deutschland

- NL** Bij storingen kunt u contact opnemen met het Truma Servicecentrum of met een van onze erkende servicepartners (zie www.truma.com).

Voor een snelle bediening dient u apparaattype en serienummer (zie typeplaat) gereed te houden.

- DA** Ved fejl kontaktes Trumas serviceafdeling eller en af vores autoriserede servicepartnere (se www.truma.com).

Sørg for at have oplysninger om apparattype og serienummer (se typeskiltet) klar for hurtig behandling.

- SV** Vid fel kontakta Truma servicecenter eller någon av våra auktoriserade servicepartner (se www.truma.com).

För snabb handläggning bör du ha aggregatets typ och serienummer (se typskylten) till hands.

Service

Telefon +49 (0)89 4617-2020 service@truma.com
Telefax +49 (0)89 4617-2159 www.truma.com